

# Collecte et diffusion des résultats



## Collecte et diffusion des résultats

### **Menu 'Etudiant'**

- Filtre de population 3

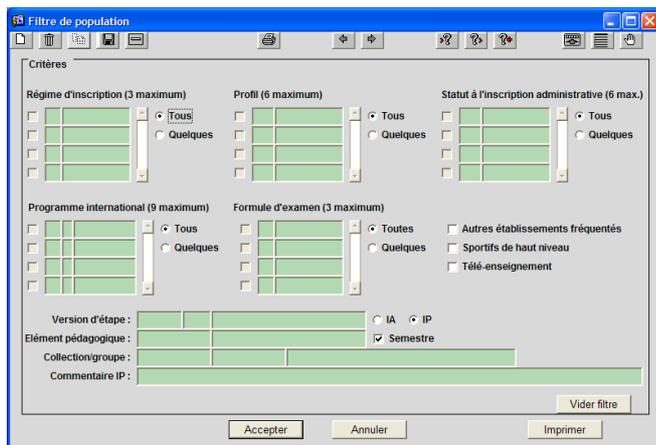
### **Menu 'Documentation'**

- Edition du relevé de notes et PV individuel 4
- Edition Annexe descriptive au diplôme 5

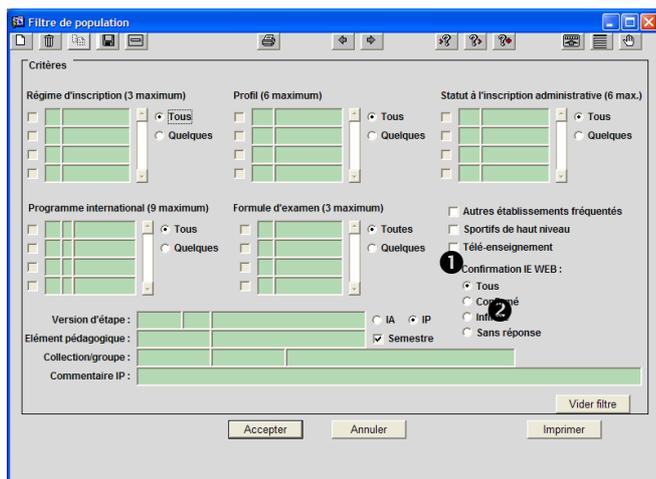
### **Menu 'Administration'**

- Complétude des notes d'épreuves en session 2 8

## Apogée Version 3.60.88



## Apogée Version 3.70



## Filtre de population

### Contexte de l'évolution :

Cette version met en œuvre un service numérique permettant aux étudiants de confirmer leur venue aux examens de session 2 (IE Web). Ainsi, le filtre de population évolue par le critère de confirmation ou infirmation de la présence aux examens de session 2 par le Web.

❶ Le bloc « Confirmation IE web » est affiché si la variable applicative TEM\_CONF\_SESS2 d'activation du service est à Oui. Ce nouveau critère ne concerne que les épreuves de session 2 pour lesquelles une confirmation par le Web est requise par l'établissement..

❷ Les valeurs possibles pour ce critère sont :

- **Tous** : tous les étudiants concernés par les épreuves
- **Confirmé** : les étudiants concernés par les épreuves ayant confirmé leur présence aux examens
- **Infir** : les étudiants concernés par les épreuves ayant indiqué leur absence aux examens
- **Sans réponse** : les étudiants concernés par les épreuves et n'ayant ni infirmé ni confirmé leur venue à l'examen.

Les actes de gestion concernés par cette évolution sont tous les actes de gestion qui utilisent le filtre de population pour filtrer une population d'étudiants : saisie/calcul note et résultat (ELP, EPR, VDI, VET), complétude des notes d'épreuves en session 2, etc.

## Apogée Version 3.60.88

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Université APOGEE  | Année universitaire 1994/1995 |
| La population a été filtrée en fonction des paramètres décrits ci-dessous                |                               |
| <b>Régime d'inscription :</b><br>1 Formation initiale<br>2 Formation continue diplômante |                               |
| <b>Statut IA :</b><br>01 Etudiant  |                               |
| <b>Formule d'examen :</b><br>C Formule contrôle continu et terminal                      |                               |



## Apogée Version 3.70

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Université APOGEE  | Année universitaire 1994/1995 |
| La population a été filtrée en fonction des paramètres décrits ci-dessous                |                               |
| <b>Régime d'inscription :</b><br>1 Formation initiale<br>2 Formation continue diplômante |                               |
| <b>Statut IA :</b><br>01 Etudiant  |                               |
| <b>Formule d'examen :</b><br>C Formule contrôle continu et terminal                      |                               |
| <b>Confirmation IE web :</b><br>Confirmés <b>1</b>                                       |                               |

## Edition du relevé de notes et PV individuel

### Contexte de l'évolution :

L'édition du relevé de notes évolue uniquement dans la partie récapitulant les critères du filtre de population appliqués en deuxième page de l'édition.

❶ Le point concernant « Confirmation IE web » est ajouté et comporte la valeur sélectionnée pour ce critère : « Confirmé », « Infirmé » ou « Sans réponse ».

Remarque : les éditions suivantes sont impactées par l'ajout du critère de filtre de population :

- Edition de l'attestation de réussite
- Edition des diplômes nationaux
- Edition de la liste des diplômés
- Edition de l'annexe descriptive au diplôme
- Edition des listes préparatoires aux examens
- Edition de la liste de contrôle de saisie
- Edition des listes d'affichage des résultats
- Edition de la situation des crédits
- Edition des procès verbaux
- Edition des listes d'étudiants anonymés
- Edition de contrôle d'avancement de l'anonymat
- Edition des étiquettes d'anonymat

## Apogée Version 3.60.88

### 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

#### 6.1. Renseignements complémentaires :

Licence délivrée dans le cadre de cours "off-shore"  
Certificat informatique et internet Niveau 1, obtenu le 12/05/2003

#### 6.2. Autres sources d'informations :

cf site internet de l' université : [http :WWW.XXX.YYY](http://WWW.XXX.YYY)

### 7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date : 04 mai 2007

7.2. Signature :



M. Dupuy

7.3. Qualité du signataire :

M. Dupuy, Directeur de l'établissement

7.4. Tampon ou cachet officiel :



## Apogée Version 3.70

4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner).  
Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

| Codes et intitulés  | Nombre de crédits |
|---|-------------------|
| Licence Bio P1 - Génétique et Biologie du Développement - 3A - Sem 5 :30 crédits .1 UE<br>UE1S123 UE1Semestre1DEFGHIJLMNOPQRSTUWXYZABCDEFGHIJK<br>LMNOPQRSTUWXYZABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUWXYZAB<br>CDEFGHIJLMNOPQRSTUWXYZABCDEFGHIJKLMNOPQRS<br>TUVWXYZABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUWXYZABCDEFGHIJK<br>LMNOPQRSTUWV | 12                |
| Semestre 3 *  | :30 crédits       |
| Semestre 2  | :30 crédits       |
| Semestre 4 licence Math Info<br>E1UEBS12 EC1 de UE8 du semestre 4   | 10                |
|   | 120               |

[\*] : cf. paragraphe 6.12

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.

Chaque UE fait l'objet de contrôles, en contrôle continu ou en contrôle continu et examen final comptant chacun pour la moitié de la note.  
Chaque UE est notée de 0 à 20, de 0, la note la plus basse et 20, la note la plus haute.  
10 est la note suffisante pour la validation d'une UE.

Le nombre de diplômés et/ou de notes différentes ne permet pas de fournir une répartition des notes significative

4.5. Classification générale du diplôme :

Non applicable

### 5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1. Accès à un niveau supérieur :

Le titulaire de la licence peut être admis en master **1**

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

### 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires :

6.1.1 Compléments cursus :

Département: HERAULT Etablissement: **2** UNIVERSITE MONTPELLIER 1

cursus complément ADD

Département: ALPES MARITIMES Etablissement: UNIVERSITE DE NICE

COMPLEMENT LMD123/1

6.1.2 Compléments sur le programme :

Descriptif de l'élément : 3SEM12 Semestre 3 **3**

Département: CHARENTE MARITIME Etablissement: UNIVERSITE DE LA ROCHELLE

test complement LMD12/2

6.1.3 Certificats :

6.2. Autres sources d'informations :

cf site internet de l' université : [http :WWW.XXX.YYY](http://WWW.XXX.YYY)

### 7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date : 05 octobre 2007

7.2. Signature :



M. Dupuy

7.3. Qualité du signataire :

M. Dupuy, Directeur de l'établissement

7.4. Tampon ou cachet officiel :

## Edition Annexe descriptive au diplôme

### Contexte de l'évolution :

Aujourd'hui, les informations qui sont éditées sur l'annexe ne permettent pas de savoir précisément, dans le parcours d'un étudiant, quel pourcentage de crédits ECTS ont été acquis à l'étranger. De même, il n'est pas possible de connaître pour certains diplômes, quelle filière en amont a été suivie par l'étudiant, sans passer par le biais d'une VAC. (ex : lors de la délivrance de l'annexe descriptive d'une licence professionnelle, il peut être utile de faire apparaître que l'étudiant a obtenu auparavant un DUT).

Afin de palier à ce manque, le paragraphe 6.1 de l'annexe descriptive est enrichi d'informations du Cursus Externe.

Il est découpé maintenant en quatre parties comme suit :

**1** La première partie déjà existante qui correspond à l'intitulé saisi au niveau de la VDI dans la SE, dans l'écran annexe descriptive : « Renseignements compl. (6.1) : »

**2** La deuxième partie qui contient un sous-chapitre « 6.11 Compléments cursus »

Ici, sont listés les compléments cursus saisis pour un étudiant (au niveau de l'écran d'IP « Complément ADD ») pour l'ensemble des VDI liées au diplôme traité et pour lesquelles un ou plusieurs compléments cursus existent dont l'année d'application est inférieure ou égale à l'année d'obtention de la VDI pour laquelle on édite l'annexe descriptive.

## Apogée Version 3.60.88

### 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

#### 6.1. Renseignements complémentaires :

Licence délivrée dans le cadre de cours "off-shore"

Certificat informatique et internet Niveau 1, obtenu le 12/05/2003

#### 6.2. Autres sources d'informations :

cf site internet de l' université : http :WWWXXYYY

### 7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date : 04 mai 2007

7.2. Signature :



M. Dupuy

7.3. Qualité du signataire :

M. Dupuy, Directeur de l'établissement

7.4. Tampon ou cachet officiel :



## Apogée Version 3.70

4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel, veuillez le mentionner).  
Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

| Codes et intitulés   | Nombre de crédits |
|--|-------------------|
| Licence Bio P1 - Génétique et Biologie du Développement - 3A - Sem 5 :30 crédits ,1 UE<br>UE1S123 UE1Semestre1DEFGHJKLMNQRSTUWXYZABCDEF GHIJK<br>LMNOPQRSTUWXYZABCDEF GHIJKLMNQRSTUWXYZAB<br>CDEFGHIJKLMNQRSTUWXYZABCDEF GHIJKLMNQRST<br>TUVWXYZABCDEF GHIJKLMNQRSTUWXYZABCDEF GHIJK<br>LMNOPQRSTUWV | 12                |
| Semestre 3 *   | :30 crédits       |
| Semestre 2   | :30 crédits       |
| Semestre 4 licence Math-info<br>ETUEBS12 EC1 de UE6 du semestre 4  | :30 crédits ,1 UE |
|  | 120               |

(\*) cf. paragraphe 6.12

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.

Chaque UE fait l'objet de contrôles, en contrôle continu ou en contrôle continu et examen final comptant chacun pour la moitié de la note.

Chaque UE est notée de 0 à 20, de 0, la note la plus basse et 20, la note la plus haute.  
10 est la note suffisante pour la validation d'une UE.

Le nombre de diplômés et/ou de notes différentes ne permet pas de fournir une répartition des notes significative

4.5. Classification générale du diplôme :

Non applicable

### 5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1. Accès à un niveau supérieur :

Le titulaire de la licence peut être admis en master

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

### 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires :

6.1.1 Compléments cursus :

Département : HERAULT Etablissement : ② ERSITE MONTPELLIER 1

cursus complément ADD

Département : ALPES MARITIMES Etablissement : UNIVERSITE DE NICE

COMPLEMENT LMD123/1

6.1.2 Compléments sur le programme :

Descriptif de l'élément : 3SEM12 Semestre 3

Département : CHARENTE MARITIME Etablissement : UNIVERSITE DE LA ROCHELLE

test complement LMD12/2

6.1.3 Certificats :

6.2. Autres sources d'informations :

cf site internet de l' université : http :WWWXXYYY

### 7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date : 05 octobre 2007

7.2. Signature :



M. Dupuy

7.3. Qualité du signataire :

M. Dupuy, Directeur de l'établissement

7.4. Tampon ou cachet officiel :

Le détail des informations éditées est le suivant :

- Le libellé « Pays : » ou « Département : » suivi du libellé long du pays ou du département,
- Au même niveau le libellé « Etablissement : » suivi du libellé long de l'établissement ou du nom officiel de l'établissement,
- A la ligne le complément cursus.

Les informations éditées en fonction de la présence ou non des champs département, pays et établissement sont recadrées.

Ces informations sont triées par ordre ascendant sur le département ou le pays puis l'établissement et enfin par ordre alphabétique sur le complément.

③ La troisième partie qui correspond au sous-chapitre « 6.12 Compléments sur le programme »

Cette partie existait déjà et permettait d'afficher les compléments des validations d'acquis saisis dans le domaine IP.

Elle est enrichie du lieu d'obtention de la validation d'acquis.

Le détail des informations éditées est le suivant :

- Code élément suivi du descriptif de l'élément pédagogique saisi sur l'annexe (Les codes ELPs ne sont pas affichés pour les semestres),
- Le libellé « Pays : » ou « Département : » suivi du libellé long du pays ou du département,
- Au même niveau le libellé « Etablissement : » suivi du libellé long de l'établissement ou du nom officiel de l'établissement,
- A la ligne le complément VAC.

Les informations éditées en fonction de la présence ou non des champs département, pays et établissement sont recadrées.

## Apogée Version 3.60.88

### 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

#### 6.1. Renseignements complémentaires :

Licence délivrée dans le cadre de cours "off-shore"

Certificat informatique et internet Niveau 1, obtenu le 12/05/2003

#### 6.2. Autres sources d'informations :

cf site internet de l' université : http :WWWXXYYY

### 7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date : 04 mai 2007

7.2. Signature :



M. Dupuy

7.3. Qualité du signataire :

M. Dupuy, Directeur de l'établissement

7.4. Tampon ou cachet officiel :

Ces informations sont triées par ordre ascendant sur le numéro d'ordre de présentation puis par ordre alphabétique du descriptif. Tri des semestres puis des UE.

④ La quatrième partie qui correspond au sous-chapitre « 6.13 Certificats »

Inchangé

Si un sous-chapitre est vide seul le titre du sous-chapitre est imprimé

Au lancement de l'édition si un paragraphe ou un libellé n'est pas présent dans la maquette de l'annexe descriptive, un message préviendra l'utilisateur que l'occurrence est absente dans la table du référentiel et que l'édition ne peut être effectuée.

⑤ L'annexe descriptive est modifiée pour permettre l'affichage de la signature au §7.2 si elle est définie, et du tampon au § 7.4 si il est défini.

Pour l'annexe descriptive il ne sera donc pas possible d'avoir une signature et un tampon superposé comme pour les diplômes. Ce sera une signature seule au §7.2 et/ou un tampon seul au §7.4



## Apogée Version 3.70

4.3. Précisions sur le programme (par ses modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel/veuillez le mentionner).  
Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

| Codes et intitulés  | Nombre de crédits |
|---|-------------------|
| Licence Bio P1 - Génétique et Biologie du Développement - 3A - Sem 5 :30 crédits ,1 UE<br>UE1S123 UE1Semestre1DEFGHIJLMNOPQRSTUWXYZABCDEFGHIJK<br>LMNOPQRSTUWXYZABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUWXYZAB<br>CDEFGHIJLMNOPQRSTUWXYZABCDEFGHIJKLMNOPQRS<br>TUVWXYZABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUWXYZABCDEFGHIJK<br>LMNOPQRSTUWV | 12                |
| Semestre 3 *  | :30 crédits       |
| Semestre 2  | :30 crédits       |
| Semestre 4 licence Math.info<br>ETUEBS12 EC1 de UE6 du semestre 4   | :30 crédits ,1 UE |
|   | 120               |

(\*) : cf. paragraphe 6.12

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.

Chaque UE fait l'objet de contrôles, en contrôle continu ou en contrôle continu et examen final comptant chacun pour la moitié de la note.  
Chaque UE est notée de 0 à 20, de 0, la note la plus basse et 20, la note la plus haute.  
10 est la note suffisante pour la validation d'une UE.

Le nombre de diplômés et/ou de notes différentes ne permet pas de fournir une répartition des notes significative

4.5. Classification générale du diplôme :

Non applicable

### 5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1. Accès à un niveau supérieur :

Le titulaire de la licence peut être admis en master ①

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

### 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires :

6.1.1 Compléments cursus :

Département : HERAULT Etablissement : ② ERSITE MONTPELLIER 1  
cursus complément ADD

Département : ALPES MARITIMES Etablissement : UNIVERSITE DE NICE  
COMPLEMENT LMD123/1

6.1.2 Compléments sur le programme :

Descriptif de l'élément : 3SEM12 Semestre 3 ③

Département : CHARENTE MARITIME Etablissement : UNIVERSITE DE LA ROCHELLE

test complement LMD12/2 ④

6.1.3 Certificats :

6.2. Autres sources d'informations :

cf site internet de l' université : http :WWWXXYYY

### 7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date : 05 octobre 2007

7.2. Signature :



M. Dupuy

7.3. Qualité du signataire :

M. Dupuy, Directeur de l'établissement

7.4. Tampon ou cachet officiel :

## Apogée Version 3.60.88

Sans objet



## Apogée Version 3.70

## Complétude des notes d'épreuves en session 2

### Contexte de l'évolution :

Cette version met en œuvre un service numérique permettant aux étudiants de confirmer leur venue aux examens de session 2 (IE Web). A l'issue des examens, ce nouvel écran permet de compléter en masse des notes d'épreuves de session 2 aux étudiants qui ne se sont pas présentés le jour de l'examen. A noter qu'il ne s'agit pas d'un report de notes en session 2 et qu'il n'y a pas de traitement d'annulation de recopie.

❶ Les critères de sélection généraux pour l'année de résultats en cours définie dans la mire d'accueil du domaine RE sont les suivants : Version d'étape, et Elément pédagogique.

Le traitement à appliquer aux notes absentes peut être :

- ❷, ❸ Deux modes de complétude des notes de session 2 sont proposés :
  - Recopie de la note de session 1 en session 2. Il est possible de réaliser une recopie à partir d'une note minimale de recopie et/ou à partir d'une note de substitution (ABI, ABJ, DIS). Les 2 options sont possibles simultanément. Ainsi, la recopie de la note en S2 se fait pour tous les étudiants qui ont une note de S1  $\geq$  à la note minimale mais également pour tous les étudiants qui ont une note de substitution égale au critère de choix.
  - Complétude des notes de session 2. Il est possible d'attribuer une note aux étudiants concernés par la session 2, ne disposant ni de note ni de résultat en session 2 pour l'année RE en cours. La note est choisie dans la liste et peut prendre les valeurs Note 0, ABI,

## Apogée Version 3.60.88

Sans objet



## Apogée Version 3.70

ABJ, DIS. La note 0 (saisie sur un barème de /20 au lancement du traitement) est ramenée au barème de l'épreuve présent dans les modalités de collectes de l'épreuve. Attention, les notes saisies en session 2 ne sont pas écrasées mais conservées

④ Les épreuves auxquelles appliquer ce traitement sont sélectionnées dans la liste correspondant aux critères saisis en entrée (VET et ELP) et sont des épreuves d'admission de S2 pour lesquelles y a des étudiants inscrits.

⑤ Les étudiants concernés répondent aux critères suivants :

- étudiants en règle administrativement et non interdits,
- étudiants concernés par les épreuves de la session 2 sélectionnées,
- et ne possédant ni note ni résultat en session 2
- étudiants répondant aux critères du filtre de population si celui-ci est activé (bouton filtre de population en rouge)

⑥ Le bouton "Accepter" permet de lancer le batch de traitement de complétude en appliquant les contrôles suivants :

- l'utilisateur doit être habilité en modification sur l'enregistrement maître choisi comme critère (version d'étape ou élément pédagogique)
- les conditions d'avancement de délibération de l'enseignement critère et de sa descendance (c'est à dire ses éléments pédagogiques et/ou ses épreuves fils) doivent être remplies :
  - o L'avancement de délibération de l'enseignement critère du report doit être à "T"

(Terminé) en session 1 admission.

- L'avancement de délibération de la descendance de l'enseignement critère du report doit être à "T" (Terminé) en session 1 admission.